

Modalités de candidature :

Les candidatures au master se font sur le site de l'Université. Un dossier électronique doit y être déposé par le candidat. Deux sessions sont organisées : Fin avril à fin juin, puis début juillet à début septembre.

Pour les étudiants extra-communautaires : Candidatures via Campus France

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : **34070**

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Noisy le Grand - Bâtiment Alexandra-David-Néel 2 allée du promontoire 93160 Noisy-le-Grand

Calendrier :

Stage de 5 à 6 mois entre début février et le 30 septembre.

Contacts :

TARRIDA Martine
Responsable de mention

BEDIDI Ali
Responsable de formation

Nadia ZIANI
Secrétaire pédagogique
nadia.ziani@univ-eiffel.fr
Téléphone : 01.49.32.90.70
Bâtiment : Alexandra David Neel
Bureau : 105

Plus d'informations :

Service Information,
Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : 01 60 95 76 76



POUR Y ACCÉDER

L'accès en M2 est ouvert, sans sélection, aux étudiants validant le M1 de ce master. Les titulaires de M1 d'autres masters du domaine de l'environnement ou du domaine des sciences, technologies, santé, ou encore les diplômés d'écoles d'ingénieurs peuvent être accueillis. Leurs candidatures seront examinées par la commission d'admission du master.

COMPÉTENCES VISÉES

Les diplômé(e)s acquièrent :

- Une connaissance approfondie des phénomènes naturels générateurs des risques, les dommages qui peuvent en résulter, ainsi que les différents volets de la prévention et de la gestion des risques.
- Une connaissance théorique et pratique des risques industriels : risques majeurs, études de dangers, méthodes d'analyse des risques, ICPE, études d'impact, sites et sols pollués, traitements des déchets.
- Une compétence dans le diagnostic des sols pollués
- Les outils pour l'observation, l'étude, la gestion et la cartographie des risques (Télétection, SIG, photogrammétrie, ...)
- Des connaissances dans le droit de l'environnement

APRÈS LA FORMATION

Plusieurs niveaux d'embauches apparaissent possibles avec cette filière : la recherche dans le domaine des risques naturels dans des laboratoires universitaires, en association avec des organismes publics. Au niveau professionnel, l'insertion peut avoir lieu dans des bureaux d'études privés ou publics (géotechnique, hydrogéologie, stockage de déchets), des services techniques de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des grandes infrastructures, de grands établissements (SNCF, EDF, GDF, RATP, IRSN, etc.) et grandes entreprises de TP, des services techniques de l'état (DDE, DRIRE, DDA) et des collectivités territoriales (fonction territoriale, municipalité, communauté de commune). L'insertion professionnelle des anciens étudiants est comparativement très bonne.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Formation axée sur les risques naturels, les risques industriels et le traitement des sols pollués. - Différents intervenants professionnels apportent à la formation un côté pratique en lien direct avec le monde des entreprises. - L'introduction d'outils (SIG, Télétection, photogrammétrie, ...). L'intervention de professionnels apporte un vrai plus à cette formation. - Une pédagogie d'études de cas et de mini projets renforce le côté pratique.

PROGRAMME

SEMESTRE 3

Législation/Normes/Sécurité (ECTS: 3)
Diagnostic des sols pollués (ECTS: 3)
Géologie de l'ingénieur et Géotechnique (ECTS: 3)
Sorties/visites (ECTS: 3)
Risques naturels (ECTS: 3)
Risques industriels (ECTS: 3)
Risques : applications (ECTS: 3)
Téledétection (ECTS: 3)
SIG et Bases de données (ECTS: 3)
Outils pour les géorisques (ECTS: 3)

SEMESTRE 4

Stage (ECTS: 30)